

Un «zapping» verbal effréné

«L'Imprécateur» a été écrit au moment du déclenchement de la guerre du Golfe. Un long monologue, frénétique et ahurissant, comme la vie.

Michel Voïta, qu'on avait pas vu depuis bien longtemps sur les scènes romandes est de retour. Ça n'a pourtant rien à voir avec un come-back retentissant. Lui, comme bien d'autres, et malgré une carrière nourrie à l'institution, ne trouve plus autant de travail. «Mais, dit-il, je ne peux pas rester sans rien faire. J'ai besoin de faire du théâtre tout le temps, de manger tous les jours du texte. Je crois qu'à côté des grosses productions il y a aujourd'hui la nécessité de travailler à de petites formes théâtrales». Imprécation (dans l'abattoir), le texte de Michel Deutsch que Michel Voïta a mis en scène pour le Théâtre Chantier Interdit, en est un premier modèle.

Et pour un premier essai, il faut dire qu'il est réussi. Le travail effectué par le Théâtre Chantier Interdit est celui d'«amateurs» au sens noble. Il y a une évidente intelligence dans la facture de ce spectacle. La tâche n'était pourtant pas évidente. Le texte de Michel Deutsch est en effet un de ces morceaux d'écriture dont l'abord est difficile, soit qu'il agace, soit qu'il effraie.

Imprécation (dans l'abattoir) est en effet une espèce de logorrhée dont la cohérence ne saute pas aux yeux. Ecrite au moment du déclenchement de la guerre du Golfe, l'histoire met face à face un imprécateur (Michel Voïta) et ses juges (Marco Facchino, Manola d'Angelo, Claude Bourgeois, Anthony-David Gerber et Sylvain Reymond). Dans un long monologue, l'accusé parle du monde de la Commune à aujourd'hui. Argent, télévision, communication, conflits, luttes sociales, révoltes, musique, tout y passe à une allure frénétique. Un *zapping* verbal assez ahurissant dont il semble qu'on ne puisse rien tirer d'intelligible.

Et pourtant Ce texte qui se mord la queue ressemble furieusement à notre vie. Comme elle, il est surchargé d'informations, de slogans, de mots et d'images. Comme elle il va vite, trop vite pour que soit possible une prise de position morale ou politique. Une sorte de «Grande bouffe» du signe aux accents nihilistes. La mise en scène fait d'ailleurs directement allusion au célèbre film de Ferreri. En effet, au moment où

les juges se retirent pour «délibérer», laissant l'imprécateur seul avec son délire, on voit sur un écran cinéma, presque une heure durant, les mêmes juges faire un repas gargantuesque.

Enfin gracié et «condamné à être la publicité de l'état des choses existant», l'imprécateur n'a plus d'autre solution que de baisser les bras. La fable a un goût amer et fait d'autant mieux sens qu'elle est présentée dans le grand salon de l'Hôtel des Trois Couronnes de Vevey (six représentations seulement), que les spectateurs y sont conviés en tenue de soirée et que deux représentations comprennent spectacle et repas à l'hôtel (29 et 30 octobre). Un espace scénique qui n'est évidemment pas construit, ni choisi, de manière neutre.

Christophe Fovanna

VEVEY Hôtel des Trois couronnes, rue d'Italie
49, spectacle seul du 25 au 28 octobre et les
29 et 30 octobre (spectacle et repas) à
20 h. 30, tél. 021 / 921 48 26.
